

Groupe de Travail Friches
Commission des Standards du CNIG

Compte-rendu de réunion du 5 juillet 2022

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Romain Tholé - Mounir El Mehdi	DDT89		x
Constance BERTÉ	DHUP / AD3 Politiques foncières		x
Martin BLAZEK	GIP Atgeri / Observatoire NAFU	x	
Martin BOCQUET	Cerema HdF Dir. Projet Cartofriches		x
Lucien BOLLOTTE	LIFTI		x
Isabelle BRIDENNE	Banque des Territoires		x
Thomas BROSSET	Partenaire technique de OpenData France		x
Alexandre BULTÉ			
Geoffrey ALDEBERT	Etalab - schema@data.gouv.fr		x
Laurent CHATEAU	ADEME / friches urb. et sites pollués		x
Lucas CHEVRIER	Intercommunalités de France		x
Julien DARIO	Région Sud Dir. projet connaissance territoire		x
Hugo DEMAILLE	AMF Conseiller technique habitat		x
Julien DENIEL	EPF Bretagne	x	
Nathalie FOURNEAU	AMF		x
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest - Animateur GTs CNIG	x	
Francis GARRIDO	BRGM		x
Christine GRIMAL	CEREMA / DTerMed / DTVB / TERR	x	
Jamila JAAIDANE	ANCT / Territoires d'industrie		x
Caroline JOIGNEAU-GUESNON	IGN relat. partenariales et institutionnelles	x	
Marc KASZYNSKI	Président du LIFTI	x	
Raphaëlle KOUNKOU-ARNAUD	DHUP / AD3 Politiques foncières	x	
Frederic LASSERON	Cerema		x
Antoine LEMOT	Cerema CE resp. études géomatiques	x	
Benoît LEPESENT	Banque des Territoires	x	
Elise LIMASSET	BRGM ingé. environnement - sols pollués		x
Didier MARGOT	ADEME / Requalification des friches	x	
Marina MIALHE	Bordeaux Métropole, dir. stratégie foncière		x
Nicolas PELÉ	Cerema Med resp. études foncier	x	
Cyril QUEFFEULOU	EPF Normandie	x	
Julie RAFFAILLAC	Région Sud / projets logistiques		
Mathieu RAJERISON	Cerema	x	
Thomas RAULET	Banque des Territoires	x	
Bernard RONGIONE	Cerema	x	
Carole ROPARS	Intercommunalités de France		x
Carine SCHMITT	EPF Normandie	x	
Etienne TAFFOUREAU	BRGM chef projet système d'informations		x
Sylvain THUREAU	Région PACA connaiss. territoriale (SIG)		x
Renaud VANDENBOGAERDE	Région Hauts-de-France	x	

Ordre du jour :

- Revue du dernier compte-rendu, actus diverses
- Présentation de Dataviz Territoires d'industrie (*T. Raullet*)
- Repérage des friches par l'observatoire NAFU en Nouvelle-Aquitaine (*M. Blazek*)
- Revue des contributions du Github

Prochaine réunion : **20 septembre 2022 à 9h30**

L'ensemble de la documentation et des présentations de la réunion est disponible sur [l'espace de partage](#) du GT CNIG Friches.

1. Revue du précédent compte rendu. Points d'info et d'actu

Actions réalisées :

- Commenter le [projet de standard](#) pour la réunion du 5 juillet (*tous*)
- Analyse comparative des deux modèles EPF Normandie / CNIG (*C. Queffeuou*)
- Actualiser le projet de standard et les issues en fonction des décisions du dernier GT Friches (*A. Gallais*)

Actions prévues en séance :

- Retour d'expérience Dataviz Territoires d'industrie (*T. Raulet*)

Actions à lancer ou poursuivre :

- Suivre la démarche Géofriches (*A. Lemot*)
- Actualiser la version du schéma au format pour data.gouv.fr (*M. Rajerison*)
- Retour d'expérience Wallonie (*via LIFTI*)
- Retour d'expérience Bénéfriches (*ADEME*)
- Présentation de l'outil de la DDT des Ardennes (*DDT08 à contacter*)

Ultérieurement :

- Accompagner le standard (une fois validé) d'un guide méthodologique (*tous*)

INFOS-ACTUS

- La réunion de lancement du réseau des inventaires territoriaux des friches s'est tenue le 15 juin. Elle fut l'occasion de valider le projet de convention constitutive du RITF, de présenter le GT CNIG Friches, et de prendre connaissance de la démarche de recensement et gestion des friches en région Wallonne. Il sera intéressant que cette démarche de longue date et fort bien maîtrisée puisse être présentée au GT CNIG Friches.
- C. Grimal (Cerema) informe d'une démarche de pré-repérage des friches en région PACA, connectée à Urbansimul, donnant environ 10 à 15% de détections. Le processus intègre une rencontre systématique avec les communautés de communes pour disposer d'un retour terrain.
- A. Lemot suit la démarche [GéoFriches](#), plateforme numérique d'aide à la décision pour le pilotage et la reconversion des friches et des sites pollués, projet soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le GT CNIG se montre intéressé par une présentation et des participants testeraient volontiers l'outil. [*Hors réunion*] : *contact a été pris avec les acteurs de Géofriches.*
- J. Deniel fait part d'une démarche de repérages des friches en région Bretagne, ayant permis d'en recenser 300, en s'appuyant sur le retour de 30 EPCI.

Décision / Actions

- *Retex de la région Wallonne ou présentation de Géofriches au prochain GT CNIG Friches*

2. Présentation de Dataviz Territoires d'industrie

Par T. Raulet, Cf. [présentation ici](#).

[Dataviz Territoires d'industrie](#) est un service de data visualisation et de cartographie d'indicateurs territoriaux agréant des données publiques et privées sur la thématique du développement industriel et plus particulièrement sur les Territoires d'industrie. Le service permet de piloter, animer et accompagner les projets autour de la réindustrialisation.

Cet outil existe depuis deux ans, il est porté par la Banque des Territoires, co-construit et utilisé par nombreux les partenaires et opérateurs du programme (Bpifrance, Banque des Territoires, Business France, Pôle Emploi, etc.)

Dataviz Territoires d'industrie permet d'avoir accès à de multiples indicateurs territoriaux en temps réel, et à des diagnostics territoriaux et une évaluation des besoins des territoires sur les enjeux industriels, de mobilité, formation, etc. Elle permet ainsi de :

- piloter le programme Territoires d'industrie et la relance industrielle grâce aux données des différents opérateurs et partenaires ;
- animer, communiquer et valoriser les actions industrielles sur les territoires ;
- analyser en temps réel des données industrielles fiables, administrées et fraîches (ex : création / destruction d'emplois, investissements industriels, etc.) ;
- partager les fiches actions Territoires d'Industrie, décrivant les projets industriels candidats au programme Territoires d'industrie ;
- accéder à un hub de données et un outil de travail partagé de prospect et compréhension des Territoires d'industrie ;

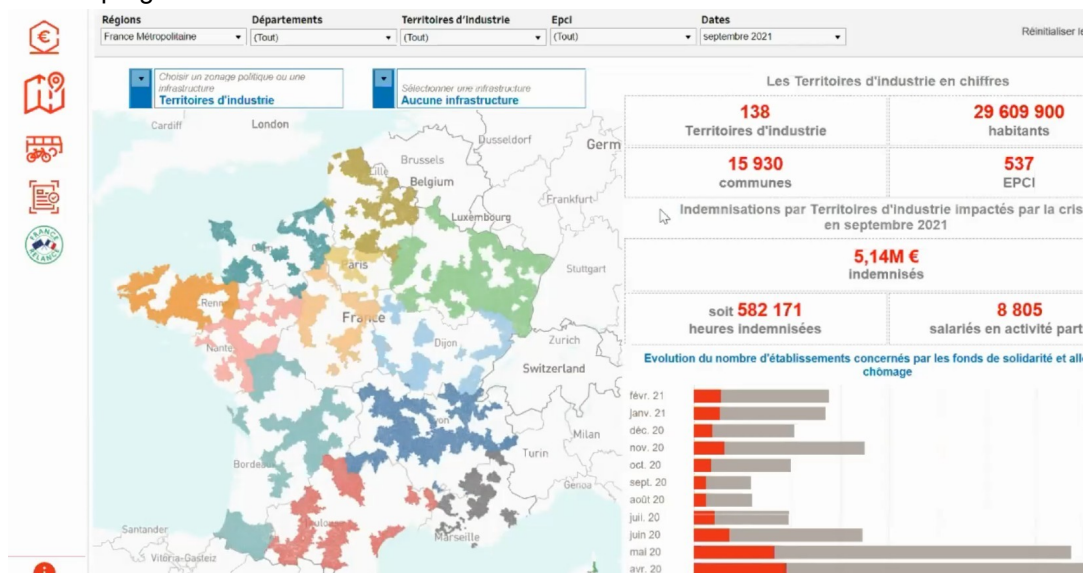
Cet outil opérationnel se décline en deux versions :

- la version publique disponible informe aussi bien le citoyen que l'entreprise
- la version premium, avec accès via un compte gratuit, donne accès à des données à plus forte valeur ajoutée, dont certaines sont payantes et plus détaillées.

L'outil est fortement utilisé. Au premier semestre 2020, 15 centres de formations et 9 industriels ont été accompagnés, dont 2 dans des projets de réhabilitation de friches.

L'outil comprend un volet "financements industriels et leurs impacts" permettant des filtrages par la situation géographique, les territoires d'industrie, les types et stades des opérations, et par grandes thématiques (ex : formation, hydrogène, friches, etc.). La donnée est représentée et utilisée pour piloter les différents programmes.

Il comprend un deuxième volet "connaissance des territoires d'industrie" permettant de répondre à des besoins plus basiques et de prendre connaissance des parties prenantes dans le programme territoire d'industrie.



Ce volet permet d'identifier différents zonages : zones d'aide à finalité régionale (AFR), revitalisation rurale (pour disposer de subventions supplémentaires) ou d'autres qui vont générer des contraintes : zonage Natura 2000, etc. L'outil fait également apparaître les

pôles de compétitivité et les infrastructures prédominantes pour l'accès et pour le fret lorsqu'une entreprise prévoit d'exporter sa production. Les informations sur le chômage partiel sont également intégrées, ainsi que le prêt garanti par l'État (PGE) de BPI France. Les données de l'URSSAF fournissent des statistiques annuelles de l'emploi industriel par secteurs d'activité.

Le comportement de l'industrie et les statistiques sur le marché de travail peuvent ainsi être étudiés jusqu'au maillage intercommunal ou communal avec un "indicateur de spécialisation relative". Celui-ci compare les effectifs salariés du maillage considéré aux variations dans l'ensemble des régions, ce qui permet de distinguer des savoir-faire et des compétences locales, avec des filtres de type rural / urbain, ou suivant des secteurs d'activités.

La presse quotidienne régionale est analysée par Trendéo et le système intègre des données de veille en continu sur la création / destruction d'emplois, levées de fonds, gisements fonciers, industrie 4.0, actions d'un industriel sur un temps long, délocalisation / relocalisation sur le territoire, etc.

Le troisième volet permet de comparer des territoires, sur des thèmes particuliers, par exemple : nombre de bornes de recharge électrique, déplacements domicile-travail, modes de transport, etc.

Le projet inclut différents acteurs institutionnels (par exemple l'IGN, le Cerema avec Urbansimul) pour constituer un socle de données inter-opérateurs à destination des collectivités et établissements publics fonciers locaux, afin d'établir une cartographie du foncier économique d'activité des friches. Il s'agit de les **caractériser** au mieux pour rentrer dans une **logique opérationnelle**. L'outil sera prochainement présenté au salon "Choose France". L'idée est de proposer aux collectivités une **stratégie de priorisation** des sites à réhabiliter. L'enjeu est de référencer le plus de foncier disponible avec en ligne de mire **l'objectif ZAN**, et l'accompagnement des collectivités et EPCI dans la **montée en gamme de leur foncier disponible**, avec si nécessaire la modélisation de coûts de dépollution, d'"opportunité commerciale", etc.

Questions / débats

M. Kaszynski juge très intéressant d'avoir un tel aperçu des interfaces qui "attendent" les données sur les friches pour les exploiter avec des acteurs complètement investis dans les questions d'économie territoriale, de réindustrialisation, de réinvestissement des industriels. Il y a grand intérêt à disposer d'une telle plateforme "Dataviz Territoires d'industrie" dédiée à l'économie territoriale. Ceci crée un fort enjeu d'interopérabilité entre la plateforme nationale Cartofriches et les systèmes qui viendront y puiser de l'information, par exemple ceux agissant dans les domaines de la biodiversité, ou de la compensation foncière, etc. Cette présentation permet de souligner le rôle pivot de la démarche actuelle sur les friches, et le besoin de cohérence avec les acteurs locaux, sans oublier leurs besoins en termes de confidentialité et de sécurité sur les données.

3. Repérage des friches par l'observatoire NAFU en Nouvelle-Aquitaine

Par M. Blazek, Cf. [présentation ici](#).

Le GIP Atgeri de la région Nouvelle-Aquitaine regroupe de nombreux participants de l'échelon local (services de secours, etc.) au niveau national (ONF, IGN) autour de la [plateforme \(régionale\) d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine](#) (PIGMA). Mis en œuvre par le GIP ATGeRi, l'[observatoire des espaces naturels agricoles forestiers et urbain](#) (NAFU) intègre les données de référence OGCGE (3 millésimes, le dernier daté de 2020)

pour structurer et exploiter les bases de données liées au foncier et à l'OCS. Ceci permet de calculer puis publier des indicateurs sur des thématiques variées telles la valeur foncière, l'occupation du sol, le déploiement du photovoltaïque, le suivi des défrichements forestiers, et le suivi des friches. Une phase de recherche suivie de tests a mené à privilégier les fichiers fonciers pour le repérage des friches. La méthode consiste à sélectionner les unités foncières à dominante de locaux d'activité ayant un taux de vacances supérieur à 40% et un taux d'activité inférieur à 100%. Ces unités foncières sont ensuite caractérisées par rapport à l'occupation du sol, la réglementation d'urbanisme et environnementale et la proximité aux sites des bases de données BASIOL, BASIAS, SIS et Cartofriches. L'ensemble des paramètres liés d'une part à l'occupation du sol et d'autre part à l'activité du site sont combinés avec des coefficients permettant de calculer un score de probabilité que le site soit une friche.

La méthode a fait l'objet de réunions techniques et a été confrontée à des inventaires existants avec des données qualifiées : Fonds friches en Nouvelle-Aquitaine, inventaire local du SCOT du Seuil du Poitou et inventaire de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. D'autres territoires de SCOT ou de Pays ont également fait un retour, ainsi que a DDT de la Corrèze en s'appuyant sur la photo-identification et des visites sur le terrain.

L'observatoire NAFU diffuse la BD ESFU-activité à la demande des ayants droits des fichiers fonciers. Il envisage une actualisation avec les fichiers fonciers de 2021, et l'actualisation en continu de la BD ESFU-activité, notamment via l'intégration des retours des territoires et leur confirmation à propos des sites. La prise en compte du standard CNIG Friches permettra à l'observatoire NAFU de se positionner en facilitateur entre le niveau local et le niveau national et il contribuera à l'intégration des données dans Cartofriches.

Questions / débats

A. Gallais s'intéresse à cette notion de score et demande quelle confiance peut lui être accordée au regard des résultats. M. Blazek indique que ce score, et la méthode en général, ont tendance à surestimer la présence de sites en friche.

C. Queffeulou se montre également très intéressé. Il émet l'avis qu'une identification des sites en friches s'appuyant uniquement sur les données disponibles ne permet pas aujourd'hui d'avoir (il précise : en 2022, car cela ne sera plus vrai dans un proche avenir) un niveau de confiance suffisant. L'apport de la photo-identification, certes fondamental, ne suffit pas - même s'il apporte une connaissance des friches emblématiques ou celles en zone d'activité - tant les rencontres et retours des collectivités locales s'avèrent indispensables.

A l'appui de ce retour d'expérience, M. Kaszynski relève le caractère incontournable du niveau régional pour consolider la démarche d'identification des friches en bonne articulation avec les acteurs de terrain. Il est d'avis qu'il convient de consolider ces démarches.

A. Lemot mentionne la possibilité de compléter le panel de données disponibles avec les données issues des bases [SIRENE](#) et [SITADEL](#). T. Raullet a éprouvé les limites de la base SIRENE et recommande l'utilisation des données ENEDIS au sujet des raccordements et consommation d'énergie, tout en regrettant que ces lots de données ne soient pas encore facilement accessibles.

J. Deniel mentionne une autre source de données semblant pertinente : le [bulletin officiel des annonces civiles et commerciales](#) (BODACC), et A. Lemot mentionne les fichiers LOCOMVAC (pendant commercial de LOVAC) qui recense les locaux commerciaux et

professionnels vacants au titre de la cotisation foncière des entreprises (CFE) de l'année précédente. Fichiers restant également encore difficilement accessibles.

4. Revue des contributions

Par A. Gallais, Cf. [présentation ici](#), (pages 6 à 10)

Le Github comprend actuellement [33 contributions](#) (propositions, remarques, etc.) catégorisées en contributions "métier" , "technique" "éditoriale" qui sont "en cours" ou "traitées". Deux points d'attention sont rappelés :

1/ s'abonner au Github (bouton "Watch") pour être notifié des contributions (cf. diapo 8)

2/ bannir les contributions multiples (=> questionner un seul point par issue).

Tous les participants actifs du GT CNIG Friches doivent créer un compte sur ce Github.

Contributions "métier"

[#20 Catégoriser les friches](#) et [#39 Liste de valeurs du champ site_type](#)

La typologie des friches est en cours d'élaboration. Elle comprend actuellement : (friche) industrielle , commerciale , hospitalière , d'habitat , militaire , portuaire , aéroportuaire , ferroviaire. *Les valeurs "autre" et "inconnu / non renseigné" existent par convention pour toutes les listes de valeurs.* Le champ `activite_libelle` contient le libellé des anciennes activités. De ce fait, la typologie `site_type` peut rester assez générale, et destinée à permettre un premier tri global des sites en friches, par grandes catégories.

C. Queffeuou a proposé d'ajouter : logistique, loisir-tourisme, enseignement, et "mixte".

Le groupe de travail propose d'ajouter : enseignement , équipement public , culturelle.

Le GT s'interroge sur l'application d'une nomenclature hiérarchique à deux niveaux. La nomenclature des usages de la BD OCSGE pour être évaluée par rapport au besoin.

M. Kaszynski évoque et transmettra le projet de décret d'application DES (sols et sous-sols).

[#23 Caractérisation des projets de reconversion quand ils existent](#)

Le champ `projet_existe` ne sera plus un champ booléen : il contiendra un URL renvoyant vers l'adresse mail institutionnelle ou le site web du porteur du projet, plutôt que vers une description du projet en lui-même car il est davantage susceptible d'évoluer au cours du temps. [*Hors réunion : du coup, renommer le champ `projet_existe` en `projetporteur` ?*]

[#19 Ajouter des caractéristiques au volet bâti de la friche](#)

La proposition de J. Deniel pour décrire l'état du bâti est retenue. Le champ est nommé "bati_etat" et prendra les valeurs : dégradation inexistante ou faible , dégradation moyenne , dégradation très importante , dégradation hétérogène.

[#16 Prévoir un champ `proprio_actuel_physique` \(booléen\)](#)

La proposition est adoptée en permutant l'ordre des champs : `proprio_actuel_type`, `proprio_actuel_personne`, `proprio_actuel_nom`, et en précisant que le champ `proprio_actuel_nom` n'est renseigné que s'il s'agit d'une personne morale, et en anonymisant la dénomination si nécessaire (cf. exemple "Centre thermal Daladier" => "Centre thermal").

[#15 Accompagner le champ "site_en_securite" d'un champ descriptif textuel](#)

Il s'agit de la mise en sécurité constatée (effective). Le GT se prononce pour que le champ `site_en_securite` soit un champ à valeurs multiples.

Il n'y a pas nécessité de l'accompagner d'un champ descriptif textuel.

D. Margot interrogera le D3S pour disposer de la liste complète des valeurs, telles que formulées dans la réglementation.

[#33 Gérer l'historique. Quel cycle de vie des objets](#)

[#24 Indiquer une reconversion effective, par exemple via la date de réhabilitation](#)

La gestion de l'historique des objets et/ou de versions des lots est reportée sur les fonctionnalités de la plateforme Cartofriches.

Au sujet du cycle de la donnée, M. Kaszynski et J. Raffailac (via le github) se prononcent pour que, à titre d'archivage historique, les friches même réhabilitées ne soient jamais supprimées de la base de données nationale.

J. Deniel propose l'ajout d'un champ `site_statut` prenant les valeurs : friche potentielle, friche sans projet, friche avec projet, friche reconvertie

NB : la terminologie est à définir car on emploie couramment les termes réhabilitée, revalorisée, reconvertie, recyclée, restructurée, etc... en parlant des friches, suivant que l'on y donne une nuance immobilière, économique, changement d'usage, aménagement, etc.

La question des dates de changement de statut n'est pas tranchée à ce stade, mais le GT remarque qu'elles ne sont pas forcément précises ni bien identifiables.

[#41 Données intéressantes \(risque, environnement\)](#)

Plutôt que d'intégrer des données nécessairement très générales sur les risques, l'environnement et les servitudes patrimoniales, le GT se prononce pour éviter de doubler les informations et favoriser leur recherche, via la position géographique du site en friche, dans les plateformes ad hoc : [Géorisques](#), [Inventaire national du patrimoine naturel](#) (INPN), et [Géoportail de l'urbanisme](#).

Contributions "techniques"

[#28 Précision sur le format de l'attribut "parcelle_numero"](#)

Dans le champ `tup_refcad` (futur `unite_fonciere_refcad`) les identifiants de parcelles sont formatés sur 14 caractères suivant le [format idpar](#) obtenu par concaténation du code département (2), code commune (3), préfixe de section ou de quartier servi pour les communes associées (3), code de section cadastrale(2), et n° de parcelle sur le plan (4).

[#8 Renommer tup](#)

Le GT valide le renommage des champs `tup_etc` en `unite_fonciere_etc`

[#42 Alléger la base de certains champs](#)

Le GT valide la suppression des champs `mutation_acte_date`, `proprio_ancien` (2 champs), `sol_type`, `urba_doc_appro_date`. Le champ `adresse` est conservé.

Décision / Actions

- Actualiser le projet de standard et les issues en fonction de ces décisions (A. Gallais)
- Interroger le D3S pour établir la liste complète des valeurs de mise en sécurité de sites, telles que formulées dans la réglementation (D. Margot)
- Transmettre le projet de décret d'application DES sols et sous-sols (M. Kaszynski)

- Réinterroger à la prochaine réunion le périmètre des friches à considérer (C. Queffeuou)

5. Liens utiles

[GT CNIG Friches](#), [Mandat](#),

Version courante du [Projet de standard CNIG Friches](#)

[Github du projet](#), [MURAL du projet](#)

[Ressources des réunions du GT CNIG Friches](#)

[Plateforme nationale Cartofriches](#), [Cartofriches sur le site du CEREMA](#),

[Laboratoire d'innovations foncières et territoriales innovantes \(LIFTI\)](#)

[Requalification des friches urbaines : enjeu majeur pour les collectivités - doss. Techni-cités data.gouv.fr](#)